



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Monsieur le Président de la
communauté d'Agglomération de
La Porte du Hainaut
Rue Michel-Rondet - BP 59
59135 WALLERS-ARENBERG

(plan.climat@agglo-porteduhainaut.fr)

Le 07 mars 2023

Courriel : ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur l'évaluation environnementale du plan-climat-air-énergie-territorial de la communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut (Nord)
N° d'enregistrement Garance : 2022-6703
Monsieur le Président,

Vous avez saisi le 18 novembre 2022 l'autorité environnementale pour avis sur le projet de document d'urbanisme cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département du Nord
DREAL Hauts-de-France